

actu **vérités**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Bilan de la municipalisation de la petite enfance

La municipalisation de la petite enfance est intervenue voici cinq ans déjà. Un premier bilan s'impose. Un certain nombre de places supplémentaires ont pu être créées. Mais surtout, l'offre globale est de meilleure qualité, les remplacements facilités, les locaux rénovés et les inscriptions sont regroupées. Notre dossier.



L'espace de vie infantile du Lignon s'adresse à tous les enfants dès la naissance

Notre encart : tous les cours sur la commune pour vos enfants



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY

M. Jean-Claude STEVAN

Mme Annette GIRARDOT

Mme Malory MEX

M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 28 août

Parution : 20 septembre

Journal tiré à

16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Bilan de la municipalisation de la petite enfance

Un service communal de la petite enfance a été créé depuis 5 ans assurant la meilleure cohérence possible entre les six institutions existantes.



© Suard Architectes SA

P. 9

Arrivée du tram

Le centre commercial de Balexert projette une nouvelle infrastructure pour accueillir les futurs usagers du Tram Cornavin-Meyrin-Cern.



© Eric Rosef

P. 10

Fête Nationale

La fête a battu son plein dans la cité du Lignon le 1er Août au son de la Fanfare Municipale et du folklore suisse.



© LDD

P. 20

Swiss World Music Festival

Le festival reviendra faire vibrer Vernier pour sa deuxième édition du 6 au 10 septembre 2006, avec notamment Yuri Buenaventura, Mory Kanté et Kassav'.



© LDD

P. 22

Concerts au Lignon

Pour la cinquième saison de ses rendez-vous musicaux mensuels, les Concerts au Lignon vous proposent «Brel Unplugged».

Bilan de la municipalisation de la petite enfance

C'est à l'issue d'un vaste processus d'analyse que le Conseil municipal décidait en janvier 2000 de privilégier une municipalisation des différentes institutions de la petite enfance actives sur Vernier et non la création d'une fondation, comme cela avait été envisagé dans un premier temps. Il s'était avéré que le processus budgétaire serait plus complexe avec une fondation, que la structure administrative serait plus importante, etc.

Concrètement, Anne Etienne-Nagy, puis Ruth Oberson, dès le 15 août 2005, ont créé puis développé un service communal de la petite enfance. Ce dernier a une vision globale, et peut donc assurer une meilleure cohérence entre les six institutions existantes: soit la crèche et le jardin d'enfants des Avanchets, l'Espace de vie infantine du Lignon, les trois jardins d'enfants qui comprennent l'Espace de vie infantine Bourquin.

En détail

Plus précisément, la crèche des Avanchets s'adresse aux enfants de la naissance à 5 ans et offre 21 places à 100% et 7 places à 60% le matin. Le jardin d'enfants des Avanchets ne s'adresse lui qu'aux enfants dès l'âge de dix-huit mois. Il n'est pas ouvert entre 12h30 et 13h et dispose de 56 places à 50%. Les trois jardins d'enfants (Vernier, Châtelaine et Libellules) concernent les enfants âgés de 2 à 5 ans. En tout, ils comprennent 96 places à 40% «seulement». Ces lieux sont fermés entre 12h et 13h30. De



Le jardin d'enfants en sortie à la campagne

plus, ils ferment dès 17h30. L'Espace de vie infantine (EVE) du Lignon est plus vaste. Il s'adresse à tous les enfants, dès la naissance. Et dispose de 105 places à 100%. De plus, il est ouvert de 07h à 19h. Enfin, l'EVE Bourquin est doté d'une halte-garderie (14 places) deux jours par semaine, d'un accueil adultes-enfants également deux jours par semaine. Un accueil effectué par des professionnels et qui répond à une réelle demande. Ainsi qu'un jardin d'enfants de 17 places à 100%.

Bilan positif

En cinq ans, le nombre de places n'a pas doublé. Cela coûterait trop cher. Néanmoins, l'EVE du Lignon dispose de 30 places supplémentaires et de 42 places au bénéfice de douze heures d'accueil au lieu de 7h au préalable. Cinq places ont été créées dans les jardins d'enfants. De plus, celui

des Avanchets ouvre désormais dix heures par jour au lieu de 8h. Il y a eu aussi l'ouverture de l'EVE Bourquin voici un an. Cet espace accueille la première halte-garderie de la commune, ainsi que le premier accueil adultes-enfants. «Cet espace est un formidable lieu d'échanges entre des adultes s'occupant d'enfants. Les professionnels ont un rôle nouveau et cette idée me plaît beaucoup. Il peut être aussi utilisé par des mamans de jour qui peuvent ainsi se ressourcer» indique Thierry Apothéloz, le conseiller administratif délégué à la petite enfance.

La municipalisation a permis une plus grande équité dans les inscriptions. Auparavant, c'était souvent le premier inscrit qui l'emportait, quel que soit son lieu de domicile et de travail. Désormais, près de 99% des parents concernés travaillent ou vivent sur Vernier. Il faut dire que les inscriptions sont regroupées auprès de la

Les cinq axes du cadre communal

Le développement des places d'accueil et la diversité des structures

Plus particulièrement, les objectifs sont de :

- créer des places en suffisance selon les besoins des familles;
- diversifier les structures d'accueil, notamment avec des structures souples;
- maintenir une politique des tarifs basée sur le nombre d'heures d'occupation et en fonction des revenus parentaux;
- assurer un financement suffisant par des sources de financements multiples (Confédération, Canton, etc.).

L'enfant citoyen dans la Cité

L'enjeu est de permettre à l'enfant de devenir citoyen, c'est lui donner la possibilité d'avoir des racines et de construire sa personnalité. Cela nécessite de :

- favoriser des actions sociales et culturelles;
- renforcer les liens avec les équipements de quartier existants et la collaboration inter-services;
- mais aussi des programmes d'intégration novateurs et des espaces d'accueil adaptés à l'enfant.

Les professionnel(le)s de la petite enfance

Diplômés ou non, ces professionnels sont des acteur-trice-s incontournables de la parentalité. Ils sont un soutien par leurs observations, leur capacité à les verbaliser et à les transmettre aux parents. Les professionnel(le)s doivent préparer l'arrivée de nouveaux diplômés (CFC par exemple). Les missions de la petite enfance doivent être constamment de qualité et à l'esprit de chacun(e). Les objectifs :

- affiner la déontologie professionnelle;
- une formation continue et spécifique adaptée;
- étendre l'autonomie des directions.

L'enfant et sa prise en charge socio-éducative

L'enfant est au centre des préoccupations. La qualité de la prise en charge socio-éducative d'un enfant est essentielle. Elle inclut nécessairement tous les parents, avec le même soin. Objectifs :

- le jeu est un outil principal;
- adapter la pédagogie en vue d'accueillir des enfants ayant des besoins spécifiques;
- une alimentation de qualité;
- développer le travail en réseau avec les services de l'enfance et les services sociaux.

Le service de la petite enfance

Le SPE est le garant du présent cadre communal. Ses objectifs :

- assurer une constante bonne gestion;
- offrir un cadre institutionnel et des projets pédagogiques;
- créer des objectifs opérationnels pour la concrétisation des objectifs politiques;
- développer des outils statistiques pour pouvoir anticiper.

direction du SPE. Cela permet aussi de mieux orienter les gens. Les tarifs ont été unifiés. Il existe désormais un tarif horaire selon le revenu parental. Le taux d'effort varie ainsi entre 9% et 12%. L'âge d'entrée au jardin d'enfant a pu être abaissé de 24 mois à 18 mois. Le matériel éducatif a été renouvelé. Le personnel de la petite enfance, 90 employé(e)s (dont 6 codirectrices), est au bénéfice d'une politique ambitieuse de formation continue, encouragée au sein de la commune. A l'heure actuelle, 62% du personnel de la petite enfance est au bénéfice d'un diplôme, les autres étant soit des auxiliaires, soit des aides.

Autre point positif, et ce n'est pas négligeable, les coûts. Ils sont dans la cible de ceux de la plupart des communes, y compris la Ville de Genève. «La petite enfance a un coût, c'est certain mais les missions de la petite enfance auprès des enfants et les avantages sur l'économie sont assurément positifs» estime le magistrat communal. Il rappelle d'ailleurs que plusieurs études suisses avait démontré qu'un franc investi dans la petite enfance en rapportait trois dans l'économie.

Canton déloyal

«Le Conseil administratif est en revanche assez remonté quant à la position du Canton concernant le soutien à la petite enfance», relève Thierry Apothéloz. «Nous avons attendu trois ans pour obtenir un règlement d'application. Lequel a finalement été adopté le 21 décembre 2005. Pourtant l'argent qui devait soutenir les communes actives commence seulement à venir, la ligne budgétaire promise par le Conseil d'Etat a fondu comme neige au soleil. Toutefois, pour la première fois, nous recevons une aide financière pour les places récemment créées. Nous nous ré-

(sg)





De nombreuses activités sont proposées aux petits fréquentant les jardins d'enfants : ici une visite à la boulangerie

jouissons de ce premier pas».

Autre sujet de mécontentement: le canton refuse de revoir les normes d'encadrement, pourtant acceptée par l'Association des communes genevoises et la Commission cantonale de la petite enfance. Cela aurait pourtant permis d'augmenter le nombre d'enfants, de 10 à 12, chez les 3-4 ans, une situation proche des normes européennes. Ces quelques places supplémentaires auraient eu en plus l'avantage de ne coûter quasiment rien sans forcément toucher à la qualité de l'accueil.

Les familles d'accueil

Un second point noir à l'horizon est celui des familles d'accueil. Le règlement cantonal d'application prévoit que la commune doit désormais gérer une coordination des familles

en question, lesquelles devront également se former. Pour Vernier, cela signifie soit de confier cela au service de la petite enfance, soit à une association devant être subventionnée. Reste une grosse interrogation relative au montant des rémunérations des familles d'accueil. Actuellement, elles reçoivent 4 francs par heure et par enfant. Thierry Apothéloz estime normal de revoir ces tarifs, mais pas à la hauteur des rumeurs articulées ces derniers temps. De plus, les familles confiant leurs enfants paieraient désormais aussi en fonction de leurs revenus. Sur Vernier, 90 familles d'accueil sont concernées. Actuellement, ce type de gain n'est pas taxé.

A l'avenir ce sera le cas. «Les communes suburbaines essayent de se faire entendre dans ce dossier aussi. L'enjeu est majeur», observe le magistrat communal.

Nouvelle crèche avec les SIG

Enfin, une excellente nouvelle: le Conseil municipal a voté à l'unanimité le 27 juin dernier une résolution approuvant le projet d'ouverture d'une nouvelle institution de la petite enfance en collaboration avec les Services industriels (SIG) à Château-Bloch. Quelques jours plus tôt, le conseil d'administration des SIG avait également voté à l'unanimité en faveur de l'ouverture de cette crèche. Ce lieu offrira 106 places d'accueil, dont 93 nouvelles places, réparties à raison de 53 places pour les SIG et 53 places pour la commune.

Cette institution se trouvera dans des locaux dont l'aménagement sera entièrement pris en charge par les SIG. La commune de Vernier se chargera de l'exploitation de ce nouveau lieu d'accueil. Les élus ont pris acte du fait que cette nouvelle institution de la

petite enfance générera des charges annuelles de l'ordre de 3,8 millions de francs et des revenus annuels d'environ 2,3 millions. La charge annuelle nette pour la commune s'élèvera à 1,5 million de francs, desquels il faudra déduire un montant approximatif de 400 000 francs, représentant la part actuelle des coûts relatifs à l'exploitation du jardin d'enfants

des Libellules et du service petite enfance. En effet, ce jardin d'enfants se déplacera dans cet EVE des SIG. Signalons encore que le Conseil administratif déposera un projet de délibération d'un montant approximatif de 500 000 francs pour l'équipement initial de ce nouvel espace de vie infantine. Au bout de la première année d'exploitation, les 93 nouvel-

les places pourront toucher des subventions fédérales (soit 5000 francs par place occupée la 1ère année, et 2500 francs la deuxième année). Rappelons que ce projet est pour l'heure le seul dans le « pipeline » communal.

Serge Guertchakoff

630 repas servis chaque jour

Le Service de la petite enfance de Vernier (SPE) gère aussi les restaurants scolaires. Un autre gros dossier puisqu'en quelques chiffres, cela représente 630 repas servis en moyenne par jour ouvrable sur huit différents sites, tous dotés du fameux label « Fourchette verte ». Le SPE s'occupe plus particulièrement de gérer les tickets repas, de coordonner l'ensemble, ainsi que le contentieux et les locaux. Le personnel de cuisine et la confection des plats

revient au leader romand de la restauration collective, le groupe DSR.

Le bien-être des 1500 enfants concernés est au centre des préoccupations du SPE. Pour ce faire, la commune s'est fixé des objectifs :

- permettre aux enfants de se détendre, seul ou en groupe, avant et après le repas, dans des espaces aménagés;

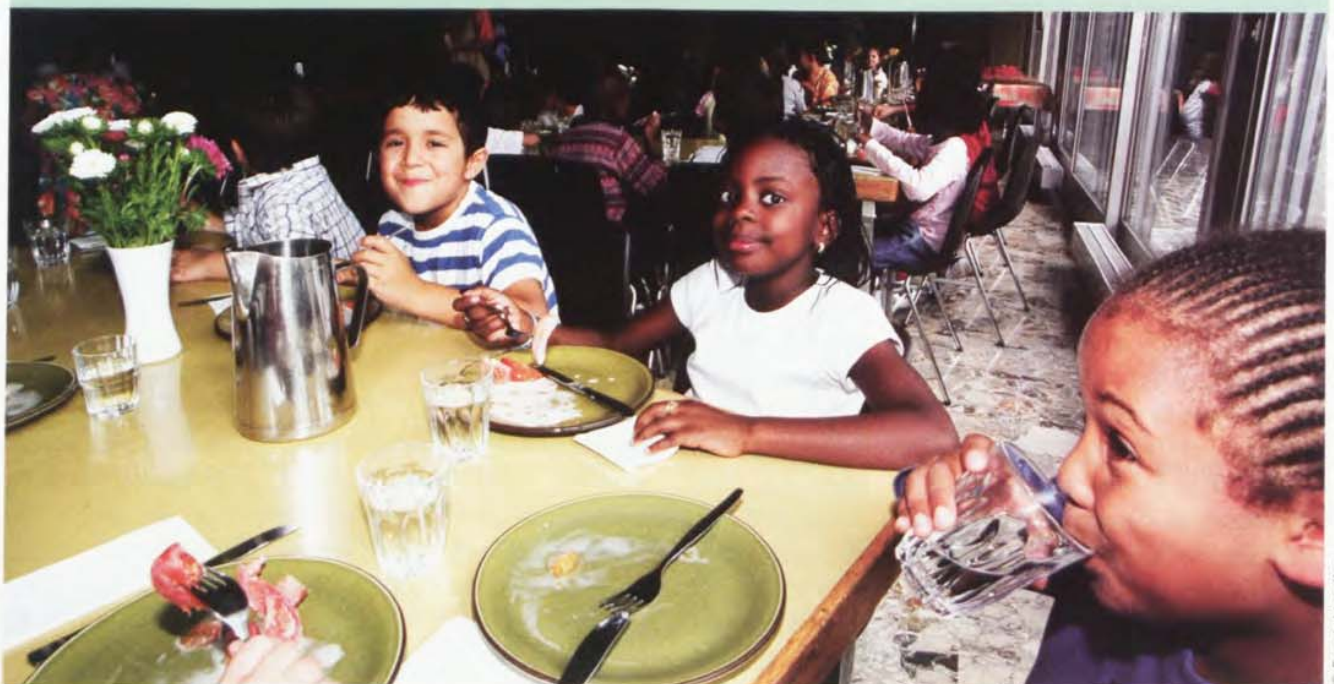
- proposer une alimentation variée au cours d'un repas sain et bien présenté. Des semaines axées sur la

découverte de nouveaux goûts sont organisées;

- les locaux doivent être adaptés, agréables et décorés. Sous l'impulsion du magistrat, les nappes et des fleurs ont ainsi fait leur apparition sur les tables.

Précisons que l'encadrement des enfants est du ressort du GIAP (le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) qui effectue un travail difficile sur le terrain.

SG



© Frank Mertha

Prochaine séance du Conseil municipal

Le 3 octobre 2006 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



© Magali Girardin

Zoom sur...

Eric Sauvain

Conseiller municipal,
membre du parti radical

Quelle est votre passion ou hobby ?

« La cuisine, les bonnes soirées avec un repas entre amis, le cheval. »

Quel est votre plat préféré ?

« Avec une mère lyonnaise, la bonne vieille cuisine française au beurre. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Je n'ai pas de souvenirs particuliers. Chaque étape de mon enfance

a apporté son lot d'images, que ce soit en famille ou au travers d'activités sportives. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Changer l'image par trop souvent négative de la commune. Faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Vernier. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« La variété française tel Aznavour, Lama, Sardou ou encore Goldman; mais j'aime tout autant un Queen

ou un Umberto Tozzi. En résumé, j'ai des goûts musicaux très éclectiques. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Mon père qui a marqué par sa personnalité toute ma carrière professionnelle. »

Propos recueillis par S.G.

Conseil administratif > communications

Formation

Le Conseil administratif donne son accord à la modification des articles 6 et 7 du règlement sur la formation et le perfectionnement professionnel concernant notamment le nombre de jours moyen de formation offerts par la commune et le système de compensation des heures de formation.

Restaurants scolaires

Suite à un rapport de Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance, sur la décoration des restaurants scolaires, le Conseil administratif donne son accord à l'utilisation du fonds de décoration communal pour les projets suivants :

- restaurant scolaire d'Avanchet-Salève : pose d'un film autocollant sur les vitrages pour un montant de CHF 9'880.-- ;
- restaurant scolaire de Vernier-Place: réfection des peintures intérieures et réalisation d'une fresque pour un montant de CHF 11'970.--.

Budget 07

L'indice provisoire de capacité financière 2007 a été fixé à 50.04. Rappelons que cet indice, dont le calcul compliqué tient compte de nombreux paramètres conjugués (nombre d'habitants, surface du domaine public, nombre d'écoles, taux du centime additionnel, etc.) permet de déterminer la capacité financière comparée des communes genevoises. Cet indice est utile notamment dans le cadre de la péréquation financière entre les communes, principalement pour fixer la part privilégiée, c'est-à-dire la part qui reste acquise à la commune sur les impôts de ses habitants par rapport à celle de la commune du lieu de travail.

Prix remis à des étudiants

Le Conseil administratif a reçu des remerciements pour le prix de la commune qui a été décerné à Sophie Schrago du Collège Sismondi et à Oriana Riechsteiner de l'Ecole Nicolas-Bouvier.

Parcelle Actaris

Le Conseil administratif a donné son accord sur les conditions de vente et de location de leur parcelle avec la société Actaris. Ces conditions prévoient un prix de CHF 2'300'000.-- pour l'acquisition de la parcelle, avec une retenue de CHF 50'000.-- pour les éventuels frais de dépollution, comme cela a été demandé par le Conseil municipal. La société Actaris ayant manifesté le désir de rester sur le site encore quelques années, elle versera un loyer à la commune une fois la vente réalisée.

Réseau routier

Le Conseil administratif a reçu Me Marti, venue faire signer l'acte de cession à la commune de Vernier d'une bande de terrain de 140 m2 au chemin de Maisonneuve, conformément à une délibération du Conseil municipal (DA 271 - 06.01).

Demande de classement

Le canton a proposé de classer la station d'épuration d'Aire et ses bâtiments annexes. La commune devait donner un préavis par rapport à cette inscription à l'inventaire. Le Conseil administratif a décidé de répondre négativement.

Réception citoyenne

Vous faites partie des nouveaux électeurs et électrices communaux, conformément au vote du printemps 2005 et vous avez reçu notre invitation à la réception du 4 septembre mais n'avez pas encore pris le temps de répondre ?

Il n'est pas trop tard ! Vous pouvez encore nous retourner votre coupon-réponse **d'ici au 28 août** afin de venir partager ce moment avec vos concitoyens et les élus communaux.



Balexert : accueil amélioré des usagers TPG et des piétons

Le 15 juin 2006, la Commune de Vernier, en étroite collaboration avec la Direction du Centre de Balexert, a invité la population à une soirée publique d'information sur le thème du nouveau projet de construction du Centre commercial de Balexert.

Madame Corine Moinat Vité, directrice du Centre de Balexert, entourée de toute l'équipe technique, a eu, à cette occasion, l'opportunité de présenter cette future réalisation qui a déjà bien animé les colonnes de la presse écrite.

Accueillir les usagers des TPG et les piétons

Fruit d'études et de réflexions, ce projet vise à améliorer l'accueil des usagers des transports publics et non

pas en priorité une extension de la surface commerciale puisque Balexert n'a pas un besoin urgent de s'agrandir.

Par ce projet, Balexert entend encourager l'utilisation et l'accès aux transports publics avec un accueil sécurisé, simplifié et convivial, l'objectif étant d'accueillir un quart de la clientèle via les TPG ou à pied.

La réalisation de ce projet pourra se faire en coordination avec l'aménagement de la voie de tram sur la route de Meyrin. L'investissement, de l'ordre de 50 millions (dont 10 uniquement pour l'infrastructure d'accueil des usagers TPG, des piétons et le chemin inter quartiers), consenti par le Centre de Balexert, sera bénéfique pour l'économie locale en engendrant quelques 150 emplois supplémentaires.

Il permettra à la clientèle de disposer d'une offre complète aussi bien en matière alimentaire que dans le domaine culturel, médical ou encore de formation. En outre, la nouvelle construction constituera un écran et une protection contre les nuisances sonores du trafic routier pour le quartier de Crozet.

Une orientation « développement durable »

Le projet s'inscrit également dans le développement durable puisqu'il encourage l'usage des transports en commun.

Lors de cette soirée d'information, les 200 personnes présentes ont manifesté une préoccupation particulière pour les cheminements « piétons ».

Elles ont toutefois réservé un accueil favorable à ce projet qui, dans la mesure où tous les obstacles seront surmontés, se réalisera dans un proche avenir en raison notamment de l'avance rapide du chantier du TCMC.



© SuardArchitectes SA

Un 1er Août à l'accent folklorique

Sonneurs de cloches, orchestre folklorique, lanceurs de drapeaux et cors des Alpes : cette année nos concitoyens ont pu apprécier une fête nationale résolument tournée vers les traditions helvétiques.

C'est au coeur de la cité du Lignon qu'ont retenti les accords de ces diverses animations.

Pendant la cérémonie officielle, le maire Thierry Apothéloz a eu le plaisir de passer la parole à Soha Béchara, lauréate du prix «Femme exilée, femme engagée» 2006 et résidente de notre commune (voir notre interview page 12); puis à Alexis Ongolo, président de l'Association du quartier et des habitants des Libellules.

Montserrat Belmonte, présidente du Conseil municipal a clôturé la cérémonie avant que l'assistance n'entame l'hymne national et que les enfants démarrent le cortège aux lampions.

Le feu d'artifice, interdit pour cause de sécheresse, manquait un peu à la fête, qui s'est poursuivie en musique, illuminée par le feu de joie.

Photos © Eric Roset



Thierry Apothéloz, Maire



Alexis Ongolo, Président de l'Association du quartier et des habitants des Libellules



Montserrat Belmonte, Présidente du Conseil municipal



Portrait d'une résistante : Soha Béchara

Cette année, lors de la fête du 1^{er} août, la commune de Vernier a eu le plaisir d'accueillir pour une allocution, Soha Béchara, lauréate du prix «Femme exilée, femme engagée» 2006. Figure emblématique de la résistance au Liban, elle a publié en 2001, un livre autobiographique intitulé «Résistante». Pour mieux la connaître nous l'avons rencontrée chez elle à Vernier.



© Eric Rosef

Nathalie Jaeger : Vous êtes entrée dans la résistance à 19 ans, comment s'engage-t-on dans un tel combat ?

Soha Béchara : C'est la résultante d'une somme de différents éléments qui s'ajoutent les uns aux autres comme le quotidien, la famille et l'individu. Pour moi c'était clair.

N.J. : Vous aviez déjà amorcé cet engagement en 1982 en boycottant

les produits israéliens, vous n'aviez alors que 15 ans.

S.B. : Avant 1982, je n'avais pas vraiment conscience, de même que la plupart des Libanais, de ce qui était en train de se passer. En 1982, lorsque les Israéliens ont frappé la ville où je suis née, j'ai assisté à l'horreur des bombardements d'autant plus que je faisais partie de la défense civile. J'ai vu pour la première fois le visage de

l'occupant. Révoltée d'avoir dû quitter ma ville, j'ai décidé de boycotter leurs produits. Un autre élément déclencheur a été le massacre de Sabra et Chatila. J'ai dès lors voulu adhérer au Front de la résistance libanais (FNRL).

N.J. : Vous êtes entrée au FNRL en 1986. Deux ans plus tard, après avoir tenté d'éliminer le général Lahal vous avez été enfermée à Khiam. Malgré des conditions de détention extrêmement dure, vous avez continué à résister...

S.B. : Oui, bien sûr, devant l'occupant, il semblait que ce soit le seul moyen d'agir. Le fait de résister m'a permis de tenir durant ces dix ans d'enfermement.

N.J. : Que faisiez-vous ?

S.B. : On communiquait entre nous alors que cela était interdit, on fabriquait toutes sortes d'objets comme des aiguilles ou des stylos de fortune. J'ai ainsi pu coudre des slogans en faveur de la résistance et écrire des poèmes.

N.J. : Lorsque vous êtes sortie de Khiam, vous avez choisi de partir pour Paris, pourquoi ?

S.B. : Je voulais dénoncer ce camp où on enfermait des gens, la plupart

du temps sans motif, dans des conditions inavouables pour le 21^{ème} siècle. J'ai également contribué à créer un collectif d'avocat pour faire libérer tous les prisonniers de Khiam.

N.J. : Vous allez écrire un nouveau livre ?

S.B. : Oui, j'ai un projet de livre sur les objets que nous fabriquons au camp. Il sortira probablement dans une année.

N.J. : Quelle forme votre combat revêt-il à l'heure actuelle ?

Je travaille notamment avec Amnesty International, sur la dénonciation des droits de l'homme dans différents pays. Je soutiens également la cause palestinienne.

N.J. : Que pensez-vous de votre pays d'accueil ?

S.B. : Je trouve que Genève est extraordinaire du point de vue de la mixité des cultures.

N.J. : C'est le message que vous souhaitez délivrer ?

S.B. : J'aimerais dire aux citoyens de Vernier qu'ils ont de la chance de vivre dans un endroit où tant de nationalités différentes cohabitent. Un pays apportent beaucoup aux étrangers mais ces derniers l'enrichissent à leur tour de leur culture. C'est la raison pour laquelle il est important de ne pas s'isoler lorsque l'on vient d'ailleurs.

Nathalie JAEGER

(Propos recueillis le 17 juillet 2006)

Créée en 2001 par Alba Viotto, l'association femme exilée-femme engagée rend un hommage public au courage et à la dignité de femmes exilées de tous âges et nationalités que des circonstances, souvent dramatiques, ont conduites à s'exiler en Suisse.

Parmi ses initiatives, la remise, chaque année, du prix qui porte son nom.

Cette distinction permet de faire connaître l'histoire, les difficultés mais aussi l'espoir de ces femmes.

Pour toutes informations complémentaires :

Mme Alba Viotto,
bureau du Prix,
tél. 022 348 07 17

Journée «Canin-Malin»

Le service des espaces verts organise la 7^e journée «Canin-Malin» destinée aux propriétaires de chiens

le samedi 23 septembre 2006 de 10h à 15h30

Sur l'esplanade et le parking via de Coisson/route de Peney.

Club Education Canine :
show musical, école de chiots

Club Berger Belge :
obéissance, école de chiots

Office vétérinaire cantonal :
Programme de prévention des morsures de chiens, visant plus particulièrement les enfants, et sur l'attitude à adopter face à un chien agressif. Avec la participation des enfants présents.

Jeux pour chiens ouverts à tous
Biomill : tout sur l'alimentation

Buvette et restauration diverse

Bus 6, 19 et 52 arrêt Vernier-Marché ou Vernier-Village

■ Renseignements
tél. 022 306 07 00,
www.vernier.ch



Récup'

Déchets encombrants

Mardi 12 septembre 2006

Déchets métalliques

Jeudi 14 septembre 2006

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi,
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Activités sportives

Ecole de natation

Cours de 40 minutes

Piscine couverte du Lignon

lundi-jeudi 16h40-21h00
mercredi 08h40-12h00

Bassin d'Avanchet-Jura

mardi-vendredi 16h30-21h00
mercredi 08h50-16h15

Bassin des Ranches

lundi-jeudi 16h30-21h00
mercredi 13h50-16h30

Tarifs

(17 semaines, entrées comprises)

Gigogne CHF 85.-
Enfant (dès 5 ans) CHF 119.-
Adulte CHF 170.-

L'école de natation est réservée en priorité aux habitants de la commune.

Les personnes n'habitant pas la commune peuvent s'inscrire le dernier jour des inscriptions.

Aquagym

Piscine couverte du Lignon

mardi-mercredi 18h30/19h10
vendredi 9h00/9h40/10h20

Tarifs

(17 semaines, entrées non comprises)

Adulte CHF 153.-
AVS-AI CHF 136.-

Inscriptions

Pour la période du 11 septembre 2006 au 26 janvier 2007

Réinscriptions du 28.08 au 01.09.06
Inscriptions du 04.09 au 08.09.06

Pour la période du 29 janvier au 22 juin 2007

Réinscriptions du 08.01 au 12.01.07
Inscriptions du 15.01 au 19.01.07

Selon les horaires suivants :

lundi 17h30-20h30
mardi au vendredi 7h30-11h45

Le paiement s'effectue lors de l'inscription.

■ Renseignements et inscriptions:
Secrétariat du service des sports
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70 (le matin)

Ecole de tennis

Le mercredi
du 13.09.2006 au 23.05.2007

Tarifs :

CHF 350.- par période y.c. abonnement saison été 07 (court extérieur)

Lieux :

Tennis d'Aire et de Vernier
Ecoles des Ranches, Avanchet-Jura
et Balaxert

Renseignements

Tennis d'Aire,

chemin des Lézards, 1219 Aire
tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier,

Via Monnet, 1214 Vernier,
tél. 022 306 07 76

Ecole de badminton

Le mercredi
3 périodes :
du 06.09.06 au 29.11.06
du 06.12.06 au 21.03.07
du 28.03.07 au 13.06.07

Tarifs : CHF 56.- par période

Lieux : Tennis d'Aire et de Vernier

Renseignements

Le moniteur, Charles Kuhnert,

tél. 079 273 76 68

Tennis d'Aire

chemin des Lézards, 1219 Aire
tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier,

Via Monnet, 1214 Vernier,
tél. 022 306 07 76

Ecole de ski

Vu la difficulté de remplir un car ces dernières années, nous avons opté pour un partenariat avec la Ville de Genève, ce qui permet d'offrir des cours à d'excellentes conditions.

Vous pouvez vous renseigner auprès du service des sports de la Ville qui organise des journées de ski les mercredis et samedis :
tél. 022 418 40 00
www.ville-ge.ch/sports/

Un départ depuis Le Lignon (parking de la piscine) est garanti pour le mercredi. Départ depuis le parking des Vernets mercredi et samedi.

C'est à lire dans les bibliothèques

Les bibliothécaires ont choisi pour vous :

■ **Les Fabuleuses aventures d'un Indien malchanceux qui devint milliardaire**, de Vikas Swarup



Premier roman d'un diplomate indien qui conte les mésaventures de Ram le serveur. Celui-ci participe au jeu télévisé « Qui veut gagner 1 milliard de roupies ? » et gagne

le gros lot.

Accusé de tricherie, il est jeté en prison et doit prouver qu'il connaissait les réponses. Pour chacune des questions, il va raconter un épisode de sa vie.

Aventures aussi cocasses que mélodramatiques qui nous plongent dans la société indienne des déshérités.

■ **Comment élever un ado d'appartement**



Grunges, gothiques, malpolis ou ignares, les ados sont une race difficile à élever. L'auteure de ce guide de survie, qui en possède 4 spécimens mâles,

réussit à nous faire rire sur un sujet qui d'habitude nous fait hurler.

■ **La Concubine**, d'Anchee Min

Roman interdit en Chine qui narre l'ascension d'une femme à travers l'univers clos et la vie quotidienne des concubines royales de la Cité interdite..



■ **« Les petits guides des paresseuses »** est une collection qui s'adresse aux filles, aux mères, aux cousines... et à tous les autres aussi...



Sujets abordés : l'astrologie, le feng shui, la fête, la gym, l'armoire idéale, etc.



Horaires d'été jusqu'au 2 septembre :

Avanchet

lundi de 15h45 à 19h45

Châtelaine

jeudi de 16h à 20h

Vernier

mardi de 16h à 20h

Reprise de l'horaire habituel dès le 4 septembre :

Avanchet

Lundi 15h45-19h45

Mardi 14h00-18h00

Mercredi 14h00-18h00

Vendredi 14h00-18h00

Samedi 10h00-12h00

Châtelaine

Lundi 14h00-18h00

Mardi 14h00-18h00

Mercredi 09h00-12h00

14h00-18h00

Jeudi 16h00-20h00

Vernier-Village

Lundi 14h00-18h00

Mardi 16h00-20h00

Mercredi 09h00-12h00

Jeudi 14h00-18h00

Samedi 10h00-12h00



KARATE GOSHINDO

Renshi VINH PHAN



StartPack

Encadrement Pro avec

- 1 Kimono
- 2 Cours Privés
- 1 Cours Collectif

Frs. 29.90*

Offre Adulte Limitée

Karate Goshindo Vinh Phan
54B rue du Village
1214 Vernier | SUISSE
T: +4122 341 06 55
www.karate-goshindo.com

www.karate-goshindo.com

NOS TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page 3e couv.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1/2 page 3e couv.	CHF 600.-
1 page	CHF 1000.-
1 page 3e couv.	CHF 1200.-

Cours de gym Pilates au Lignon

Groupes de 5-6 personnes

Renseignements et inscriptions
tél. 022 796 80 25

MARTIN Antonio

Technicien en électroménager



Vente & dépannage toutes marques

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et 10^e degré préprofessionnel paramédical ou en économie

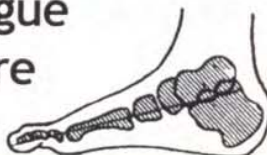
A votre service depuis 1952

Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat médical

Centre ville Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Podologue Pédicure



Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
Parking Carrefour

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54
Fax 022 341 47 33
Natel 079 202 22 05

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Nuages sur les comptes 2006 et le budget communal 2007

Transfert de charges de l'Etat aux communes

Historique

Lors de l'élaboration du budget cantonal 2005, les vellétés du Conseil d'Etat de transférer des charges aux communes ont été combattues et ont fait l'objet d'un référendum.

La population s'était prononcée à une forte majorité contre les projets de loi qui imposaient des charges supplémentaires aux communes, sans contrepartie en terme de transfert de compétences.

Cette manifestation de la volonté populaire avait incité le Conseil d'Etat à ouvrir des négociations avec l'association des communes genevoises, afin d'établir, le cas échéant, une nouvelle répartition des tâches et des compétences.

Sans attendre le résultat des négociations, le Conseil d'Etat, en s'appuyant sur une majorité au Grand Conseil pour adopter en juin le budget 2006, a décidé de mettre à la charge des communes un montant global de l'ordre de 30 millions, à travers le fond d'équipement, pour les années 2006 et 2007. Il s'agit en réalité de simples ponctions financières dont celles de l'année 2006 constituent une démarche rétroactive, non prévue dans le budget 2006 approuvé par l'autorité

de surveillance, et ceci sans aucun transfert de compétences.

Le groupe libéral du Grand Conseil, en refusant le budget 2006, a rejeté à juste titre ce transfert de charges. Qu'il en soit remercié!

Or une majorité du centre et de gauche du Grand Conseil a approuvé ce même budget contraignant ainsi les communes à passer à la caisse !

Quelles répercussions pour Vernier ?

Le montant à charge de la commune de Vernier représente une somme de l'ordre de 1,4 mio. soit environ 1,9 % du budget annuel.

Ce montant n'était pas prévu dans le budget 2006.

Compte tenu des engagements en cours, il est vraisemblable que les comptes 2006 présenteront un excédent de dépenses.

Quant au budget 2007 les autorités communales, Conseil administratif et Conseil Municipal, devront prendre en considération cette nouvelle charge.

Cela portera sans aucun doute un grave préjudice à la politique sociale et au développement harmonieux de la commune.

Conclusions

■ Il est inadmissible qu'un gouvernement à majorité de gauche se permette d'imposer des mesures unilatérales aux communes en général et à Vernier en particulier, et ce d'une manière rétroactive.

Il convient de rappeler que les communes ont l'obligation de présenter des budgets équilibrés alors que le canton s'autorise des déficits sans prendre des mesures indispensables pour maîtriser les dépenses.

■ **Les libéraux de Vernier** dénoncent une politique irresponsable qui vise à ponctionner les communes sans aborder de façon réfléchie la répartition des compétences entre le Canton et les communes.

Une analyse commune permettrait également d'éviter des doublons dans nombre de domaines.

■ **Les libéraux**, favorables à une gestion saine des deniers publics, s'insurgent contre ce diktat de l'état à l'encontre des communes.

Rémi Jéquier
Chef du groupe libéral au CM

LES LIBÉRAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Le 24 septembre, trois bonnes raisons au moins de voter OUI à l'initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»:

Non seulement les prestations du deuxième pilier risquent de baisser fortement...

Le Conseil fédéral a décidé à fin juin de diminuer le taux de conversion du deuxième pilier, ce qui aura pour conséquence une réduction progressive mais massive des rentes d'ici quelques années. Face aux incertitudes qui affectent le deuxième pilier, il est d'autant plus essentiel de consolider le premier pilier, c'est-à-dire l'AVS, dont le but est de couvrir les besoins de base des rentières et des rentiers. Pour consolider l'AVS, il faut lui fournir les recettes supplémentaires dont elle aura besoin en votant OUI à l'initiative pour l'AVS.

... mais des coupes douloureuses sont envisagées pour le premier pilier

La commission du Conseil national a pris la semaine dernière (semaine du 10 au 15 juillet 2006) une décision

lourde de conséquence pour les bénéficiaires de rentes AVS: elle a décidé de remettre en question l'adaptation des rentes au renchérissement et à l'évolution des salaires, dans le cadre de la 11e révision de l'AVS. Les rentes ne seraient plus indexées que si l'AVS affiche une très bonne santé financière. Nous refusons clairement cette politique de fixation des rentes d'après les fluctuations des caisses de l'AVS. En votant OUI à l'initiative pour l'AVS le 24 septembre, nous pouvons balayer ces projets de démantèlement.

La population ne veut pas de coupes sombres dans les rentes AVS!

Tous les sondages ainsi que la votation populaire de mai 2004, lors de laquelle plus de 60% des citoyennes et des citoyens et tous les cantons ont rejeté la 11e révision de l'AVS, démontrent que la population refuse de démanteler les prestations de l'AVS. Mais la majorité du Conseil fédéral et

du Parlement ne semble pas faire grand cas de cette opinion. En votant OUI à l'initiative pour l'AVS, nous donnons un signal clair contre les projets de diminution des rentes.

Pour toutes ces raisons, le Parti Socialiste votera et vous invite à voter OUI le 24 septembre à l'initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS», permettant ainsi de consolider les rentes AVS des jeunes et des aînés et donnant un signal clair contre le démantèlement des prestations.

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités et nos propositions :

www.ps-ge.ch/vernier

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Monique Bussien, Présidente,
rte de l'Usine-à-Gaz 17, 1219 Aire -

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Echo des clubs d'aînés

Le club de Châtelaine-Balexert a fêté ses 25 ans

Un car est venu nous chercher devant le club pour nous amener à Chêne-Bougeries au restaurant Sofia où, en entrant, nous avons été accueillis par notre membre-trésorier-caissier Monsieur Umberto Toffolon, très élégamment vêtu. Un orchestre nous joue des airs entraînants.

Nous saluons la présence de Monsieur Thierry Apothéoz, Maire, Madame Chantal Longchamp, Vice-présidente du Conseil municipal, Madame Aimée Brandt, notre chère Présidente d'honneur, Madame Irène Mattei, Vice-présidente de la Fédé, Madame Linda Ranc, responsable du Jardin Robinson de Balexert, Monsieur Alexandre Mégroz, notre animateur, Madame Dal Vecchio, secrétaire au CAD, Monsieur Thomas Savary, du service social communal, ainsi que les représentants des autres clubs verniolans : Madame Perez, des Li-

bellules et Monsieur Isaac Nicolier, président de Vernier-Village accompagné de son épouse et Monsieur Rossé, président du Lignon.

Après quelques discours de nos autorités et de Monsieur Gustave Volken notre Président, nous commençons notre repas qui est copieux et délicieux.

Après le dessert et le café, nos membres peuvent discuter entre eux ou rejoindre la minuscule piste de danse et se dégourdir les jambes. Bon orchestre et surtout un chanteur avec une voix superbe.

C'était une belle journée, tout le monde a eu du plaisir et gardera de cette réunion un délicieux souvenir. Merci aux organisateurs et alors vive-ment le 30^e.

Y. Tornare

Les clubs d'aînés

■ Club de Châtelaine-Balexert

Av. de Crozet 39 - 1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Réunions les mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15.
Fermé jusqu'au 28 août.

■ Club des Libellules

Ch. Usine-à-Gaz 10 - 1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Réunions les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.
Fermé jusqu'au 3 septembre.

■ Club du Lignon

Av. du Lignon 50-53 - 1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Réunions les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h.

■ Club de Vernier-Village

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57 - 1214 Vernier
Tél. 078 684 68 55
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

Le chœur de Vernier recherche des chanteurs

Tous les registres sont bienvenus.

A la rentrée nous commençons une nouvelle saison pour préparer le concert de printemps 2007.

Au répertoire : musique sacrée

Nos répétitions se déroulent dans la bonne humeur par un travail sérieux avec notre jeune directeur,

Diego Innocenzi, qui nous fait aimer la musique.

Nous répétons tous les jeudis soir de 20h à 22h, ainsi que le premier samedi du chaque mois de 9h-12h à l'école des Ranches, route de Peney, 1214 Vernier.

Renseignements:

Jocelyne Estoppey 022 782 52 33
Georges Kraditsky 022 782 67 38

Nouveau dès le 13 septembre

Cours de gym adultes

Tous les mercredis de 20h à 21h, salle de gymnastique artistique du Centre sportif du Bois-des-Frères, 35, chemin de l'Ecu à Châtelaine.

CHF 150.- par trimestre
1^{er} cours d'essai gratuit

Pour plus de renseignements :
079 306 85 42



Swiss World Music Festival Vernier

du 6 au 10 septembre 2006
www.world-festival.ch

Pour sa deuxième édition, le Swiss World Music Festival de Vernier vous proposera, à nouveau, durant 5 jours des concerts entièrement gratuits, du 6 au 10 septembre 2006 !



Mercredi 6 septembre

Yuri Buenaventura, Massala Spirit

Jeudi 7 septembre

Mory Kanté, Massala Spirit,
Professeur Wouassa

Vendredi 8 septembre

Kassav', Flamenco San'Fuego

Samedi 9 septembre

Gipsy World, Mosquito's,
Arrastãoband



Dimanche 10 septembre

Herencia Latina, By Bossa

Divers **bars et stands** proposeront au public des boissons et mets savoureux, ainsi que de l'artisanat venant des cinq continents.

Un **fête foraine** sera également de la partie pour amuser petits et grands.

Et pour finir, le **village des petits** fera le bonheur des enfants avec une garderie et des animations (horaires et infos sur notre site internet).



**Venez nombreux à Vernier-Village pour faire la fête au
Swiss World Music Festival !**

Accès par les transports publics conseillés, Bus 6 et 19

Renseignements et horaires

www.world-festival.ch - Infoline : 022 / 341 24 54

Les samaritains organisent

Un don du sang le mercredi 30 août 2006 de 15h à 19h30 à la salle communale d'Aire, ch.Grand-Champ 11

Un cours de sauveteurs, obligatoire pour le permis de conduire les 15 et 16 septembre 2006 au Bâtiment de la sécurité de Vernier, via Monnet 3. CHF 130.-. Le TCS rembourse CHF 35.- à ses membres.

Informations et inscriptions www.agss.ch ou au 022 827 37 57

RAIFFEISEN

soutient le

Swiss World Music Festival – Vernier

Du 6 au 10 septembre 2006

www.world-festival.ch



Gagnez un des 25 accès à l'espace VIP Raiffeisen, valable pour 2 personnes à l'une des soirées du festival. Vous pourrez ainsi assister aux concerts depuis l'arrière-scène et voir les artistes de près !

Pour participer au tirage au sort, il vous suffit de déposer votre bulletin de participation à notre agence de Vernier, **d'ici au 31 août 2006.**

Les gagnants seront avertis personnellement.

Je souhaite participer au **concours** afin de gagner un des accès à l'espace VIP Raiffeisen du **Swiss World Music Festival – Vernier** du 6 au 10 septembre 2006

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Banque Raiffeisen

Agence de Vernier

Rte de Vernier 184

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91

www.raiffeisen.ch/geneveouest

RAIFFEISEN

«Brel Unplugged» inaugure la cinquième saison des Concerts au Lignon



Pour sa cinquième saison, les Concerts au Lignon diversifie encore les genres musicaux proposés lors de leurs rendez-vous mensuels.

Dimanche 24 septembre 2006 à 18h au Centre protestant du Lignon avec le spectacle : «Brel Unplugged»

Un récital de chansons de Jacques Brel proposé par un quatuor formé de:

- Claude Delabays, chant et guitare folk;
 - Christophe Leu, guitares folk, classique et dobro;
 - Christian Kleiner, contrebasse;
 - Gérard Zihlmann, saxophones.
- S'attaquer à l'interprétation du réper-

toire de Jacques Brel, c'est « casse-gueule » ! Mais voilà, découvrir ces chansons-là, c'est aller à la rencontre du « Vrai » dans tout ce qu'il est d'essentiel. C'est se retrouver à pétrir la pâte humaine dans tout ce qu'elle peut avoir de noble ou de lâche.

C'est rencontrer l'humain dans toute la force de ses contrastes et de ses contradictions. C'est un voyage qui laisse des traces et, c'est plus fort que nous, on se sent obligé de les partager.

Cependant il est pour nous une évidence : ne surtout pas imiter ! On ne pourrait faire que moins bien. C'est pourquoi vous allez entendre ces chan-

sons avec un autre habillage que les versions originales. Nos racines musicales sont plus proche du blues, du rock ou du jazz et cela a influencé nos arrangements.

Les concerts suivants de cet automne auront lieu :

- Dimanche 5 novembre (programmation en cours)
- Dimanche 26 novembre : François et Christine Guye (violoncelle et piano)

Pour le Comité d'organisation :
Maurice Gardiol

Petites annonces >

à votre service gratuitement

Fax 022 306 06 21
tél. 022 306 06 22
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Robe femme enceinte t. 40, en coton, bleue, CHF 35.-. Robe noire longue joli modèle t. 42 CHF 35.-. Jolis rideaux blancs 2m de long. CHF 80.-. Tél. 022 796 18 76.

Appartement

■ Recherche appartement 5 pièces, loyer CHF 1'800 à 2'000.-. Tél. 078 681 16 34.

L'Etoile sportive féminine de Vernier : invitation au mouvement

Ecrire quelques lignes sur l'Etoile sportive féminine de Vernier afin d'encourager les Verniolans à (re)prendre une activité sportive... Mais par où pourrais-je commencer ?

Le Petit Robert me donne une piste : selon lui, le mot « sport » découlerait de l'ancien français « desport » qui signifie *amusement*. Il spécifie en outre qu'il s'agit de l'« ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, pratiqués en observant certaines règles et sans but utilitaire immédiat. Le sport améliore de plus les qualités physiques de l'homme ».

Voilà une définition qui vient confirmer mon vécu en qualité de membre de l'Etoile sportive féminine de Vernier. Il y a de cela 20 ans, je me suis lancé le défi d'adhérer à la société de gymnastique communale. Mon but alors était avant tout de m'intégrer dans la vie verniolane. Cela s'est avéré un pari réussi ! A travers cette activité, j'ai appris à connaître des gens formidables, ouverts et dynamiques à l'image de leur commune.

Mais j'ai également découvert que le sport n'est pas que « galère » et qu'il peut rimer avec « plaisir ». Seule la pratique d'un sport en groupe m'a permis de surmonter mes premiers découragements. Transpirer ensemble, rigoler avec ses partenaires de galère, sentir ses courbatures qui s'estompent cours après cours et bientôt cueillir les fruits de ses efforts (ou oser le bikini en été)... C'est sûr ! Le sport c'est amusant !

L'envie des monitrices de partager leur savoir et enthousiasme avec nous enrichit en outre l'ambiance des cours. Soutenues dans cette voie par l'ESFV, elles poursuivent en effet sans relâche leur formation et s'adaptent aux nouveautés, afin d'offrir les cours les plus adaptés.

Mais assez de paroles ! Chaussez vos baskets ou vos maillots de bain et rejoignez-nous dès le mois de septembre. Ce sera ainsi l'occasion de découvrir ce que le mot « sport » signifie pour vous.

Sportivement vôtre,
Zita Terry

Programme des cours Saison 2006-2007

Dès lundi 11 septembre

Gymnastique dames

Ecole des Ranches, salle de gym

Lundi 18h30 à 19h30
Mardi 19h15 à 20h15

Salle de la Paroisse Protestante
de Vernier

Mardi 08h45 à 09h45
Mardi 09h45 à 10h45
Vendredi 09h00 à 10h00

Gymnastique aquatique dames

Ecole des Ranches, piscine

Mardi 20h30 à 21h15, travail parfois en eau profonde
Mercredi 18h30 à 19h15, gymnastique aquatique douce
Mercredi 19h15 à 20h00, gymnastique aquatique
Mercredi 20h00 à 20h45, cours intensif et en eau profonde
Mercredi 20h45 à 21h30, gymnastique aquatique.

Pour tous renseignements .
Martine Progin, présidente
tél. 022 341 15 78
tél. prof. 022 341 43 00

Kermesse de la paroisse de l'Epiphanie

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006

A la salle des Fêtes du Lignon

- Marché aux légumes, samedi matin au centre commercial
- Animation des stands et prestations musicales ;
- Danse et karaoké samedi soir
- Messe et repas communautaire le dimanche.

